

# Souveraineté La Solution inc.

## Montage financier

Des projets nous en avons, et nous avons les capacités et la matière grise pour les réaliser, mais pour agir en toute liberté, il faut se donner les moyens.

### Premier atout pour financer ces projets

Les syndicats: la FTQ avec le fond de solidarité a aujourd'hui un actif de plus de \$100 millions, les RÉR la FTQ constituent la principale rentrée de fonds. La CSN va dans le même sens aujourd'hui mais nous n'entendons moins parler d'elle compte tenu qu'elle a débuté tout dernièrement. Les Caisses de retraites et les fonds mutuels en 1996 totalisaient plus de 250 sociétés. Leurs succursales implantées au Québec ont déporté plus de \$200 milliards et aujourd'hui en 2006 c'est plus de \$300 milliards d'économie québécoise. Et comme pour faciliter les exportations de notre économie, en 2005 le conquérant qui siégeait à Ottawa sous la bannière libérale a illimité la limite de contenu étranger des régimes enregistrés permettant du fait même aux investisseurs d'avoir 100% de placements étrangers dans leurs RÉER.

### Deuxième atout pour financer ces projets

Le critique en matière de finances de l'opposition officielle du parlement de Québec, le député de Rousseau, M. François Legault, écrivait en 2005 qu'après les cinq premières années d'un Québec souverain que celui-ci dégagerait un profit de \$17 milliards après avoir payé la part de la dette fédérale et le rachat de tous les actifs fédéraux en sol québécois.

Il faut se rappeler que le président de la confédération qui réside à Ottawa, capitale de cette dernière, a signé la Charte des Nations Unies, à San Francisco le 8 novembre 1945, qui stipulait le respect des critères de base:

- 1- Qu'un peuple éprouvé a le droit à l'auto détermination à 50 + 1.**
- 2- Qu'un peuple sécessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie.**
- 3- Qu'un peuple sécessionnaire, tout ce qu'il y a sur son territoire lui appartient et sans compensation.**

Voici ce que le CD Howe Institute des États-Unis d'Amérique écrivait lors du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995:

Pas de dettes venant de l'extérieur du Québec aux Québécois et Québécoises, en vertu du droit international qu'un Québec souverain n'a pas d'obligation légale d'assumer une quelconque dette fédérale et ainsi deviendrait propriétaire de tous les actifs présents fédéraux sur son territoire et sans compensation. (Charte des Nations-Unies représentant 3 milliards de personnes et 188 pays. Adresse Internet: [www.un.org/french](http://www.un.org/french)).

### Troisième atout pour financer ces projets

Nous pourrions avoir accès à une hypothèque croissante qui aurait pour but:

Qu'un montant soit déposé par mois dans le compte du requérant.